

Aide à la candidature

# FOIRE AUX QUESTIONS

Appui terrain

**INNOVATION ET MANAGEMENT  
COLLABORATIFS**

# L'APPUI TERRAIN

# Qu'est ce que l'innovation collaborative ?

L'innovation collaborative est un processus qui implique pleinement les personnes dans l'exploration d'un problème commun et la recherche de solution.

Les trois caractéristiques principales de ce mode de travail collaboratif sont :

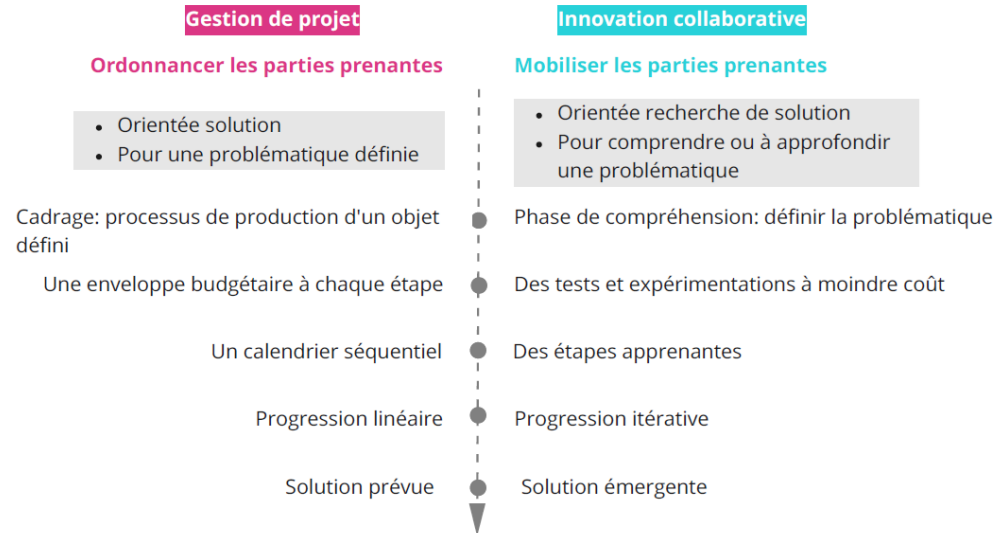
- Toujours mettre l'utilisateur (le bénéficiaire d'un service) au cœur des réflexions et des décisions
- Avancer en cycles courts pour tester rapidement des solutions provisoires
- Expérimenter dans une logique de droit à l'erreur.

Cette mise en action au sein d'un cadre de confiance permet à chacun de se sentir écouté, de prendre des initiatives et de s'approprier les projets.

L'appui terrain promeut l'**innovation frugale** : celle à la portée de tous, qui vise à **surmonter les contraintes à iso-ressources**, par l'innovation.

# En quoi est ce différent de la gestion de projet ?

L'innovation collaborative repose sur une **méthode de travail transversale** qui implique les professionnels à chaque étape. La logique d'ordonnancement des parties prenantes propre à la gestion de projet est abandonnée au profit de **l'expérimentation et de la mise en mouvement du collectif**.



# Quels sont les partis pris pédagogiques ?

- Une **pédagogie active** par la mise en pratique
- Des activités et mises en situation au niveau de la cordée
- **Des temps de travail dédiés** en équipe établissement, autour de leurs sujets
- Une forte **implication des équipes** pour trouver des solutions
- Des **expérimentations** à mener d'une journée collective à l'autre
- **L'apprentissages entre pairs**
- La recherche des **leviers de diffusion collective**
- Un accompagnement des directions pour porter une **démarche institutionnelle** de diffusion

# Qu'est ce

# cet appui va

# m'apporter ?

## **Pour les professionnels :**

Savoir identifier des problématiques et s'aligner autour d'un objectif commun.

Apprendre et mettre en pratique des compétences qui vous accompagnent tout au long de la vie d'un projet : de la compréhension d'un problème à la mise en place d'une solution en passant par l'idéation et l'expérimentation.

Se sentir acteur et responsable de l'amélioration de son environnement de travail.

## **Pour l'organisation :**

Imaginer et mettre en place rapidement des solutions dont les professionnels sur le terrain seront eux aussi les ambassadeurs.

Mettre en mouvement les professionnels de santé au service de la qualité de vie au travail et de l'amélioration de la qualité des soins.

Créer ou construire des dynamiques collectives.

# L'ÉQUIPE

# Pourquoi la participation et l'implication de la direction est-elle indispensable ?

L'appui terrain innovation et management collaboratifs a été conçu pour accompagner les équipes de direction dans la mise en place d'une nouvelle dynamique managériale. Cette dernière vise à relever les défis de l'attractivité et de la fidélisation.

Cette démarche est préfiguratrice de nouvelles organisations dans les établissements. A terme, pour accompagner des transformations plus profondes, elle peut par exemple aboutir à la mise en place de structures de type « lab d'innovation ».

Ainsi, Elle doit bénéficier d'une mise en lumière institutionnelle pour montrer qu'elle ne se développe pas en marge de l'institution et donner à voir sur les transformations profondes qu'elle annonce.



# Comment constituer une bonne équipe ?

## **Une équipe disposant d'un mandat de la direction**

Une équipe autonome à qui la direction accorde les moyens d'agir, sans ajouter la contrainte de la recherche de validation en permanence.

Elle agit en cohérence avec les orientations stratégiques et assure un reporting interne sur l'avancement de la démarche.

## **Des temps sacralisés**

L'appui terrain implique des travaux en intersession pour tous les membres de l'équipe.

L'implication de chaque membre de l'équipe tout au long de l'appui terrain est évaluée à l'équivalent d'1 à 2 jours par mois (incluant les ateliers Anap). Pour le succès de la démarche, il est essentiel que ces temps soient sanctuarisés.

## **Un temps d'assistance**

Pour faciliter la coordination du projet et l'organisation de l'équipe, nous recommandons, lorsque c'est possible, d'associer un temps d'assistant.e à l'équipe.

L'assistant.e pourra par exemple aider à planifier les temps d'équipe, à mobiliser les bons interlocuteurs et à assurer la fluidité au sein de l'équipe autour de la démarche

# LE PROJET D'ÉQUIPE

# Pourquoi conduire un premier projet ?

Afin d'accompagner l'appropriation méthodologique et les changements de posture, l'appui terrain vise **une mise en expérimentation *in situ***.

L'accompagnement d'un premier projet permettra aux équipes de travailler sur la **traduction des méthodes et des outils dans leur contexte** et avec leurs parties prenantes, sur des sujets réels.

Ce premier projet est à la fois **un prétexte**, pour éprouver la méthode et permettre un passage à l'action rapide, et **un démonstrateur** pour embarquer plus largement dans l'établissement ou la structure.

# Comment identifier les bons sujets ?

Les bons sujets sont ceux qui répondent à **des problématiques du quotidien**, ce que l'on appelle les "irritants".

Il s'agit des sujets de préoccupation qui génèrent de l'inconfort au travail : interruptions de tâches, espaces de travail partagés...

Pour faire de cet appui terrain un vrai démonstrateur, nous conseillons de choisir **une problématique transversale à l'établissement** (non spécifique à un seul service) et qui est :

- **Ancrée dans la réalité du terrain** et offre une marge d'initiative aux professionnels et des moyens d'agir eux-mêmes.
- **En lien avec des facteurs humains et de posture**, qui poussent vers de l'innovation organisationnelle plus que vers un outil (il ne s'agit pas de produire une nouvelle application).
- **Alignée aux besoins stratégiques de l'institution** pour bénéficier des points de déverrouillage des sujets institutionnels.
- **Indépendante des sujets structurants complexes** : SDSI, dossier patient informatisé, projet d'établissement...

# ENCORE UN DOUTE ?

## Parlons-en !

Nous vous aiderons à évaluer la maturité de votre équipe  
et à identifier le bon projet pour cet appui.

Ecrivez nous à :  
[appuis-terrain@anap.fr](mailto:appuis-terrain@anap.fr)